



SOCIÉTÉ HISTORIQUE DU VI^e ARRONDISSEMENT
FONDÉE EN 1898

LA LETTRE D'INFORMATION

N 34 – DÉCEMBRE 2023

VISITEZ NOTRE SITE : <https://www.sh6e.com/>

MOT DU PRÉSIDENT

Bruno Delmas



Chers amis,

Nous avons été nombreux à assister ou à suivre la conférence de Philippe Martial qui a évoqué avec le talent qu'on lui connaît, enrichie de nombreux souvenirs personnels, la personnalité remarquable de Gaston Monnerville.

La visite du Musée de la pharmacie a fait plus que le plein et nous organiserons au prochain trimestre une seconde visite pour les personnes qui n'ont pu profiter de la première.

Voici que l'année s'achève avec ce numéro de décembre. En introduction aux fêtes de fin d'année, que nous souhaitons joyeuses pour tous, Nadine Cretin évoquera le 14 décembre prochain les traditions de Noël dans notre arrondissement.

ACTIVITÉS

CONFÉRENCES À VENIR



Jeudi 14 décembre à 18 h00 précises

LE VI^e : UN ARRONDISSEMENT OÙ VIVENT LES TRADITIONS DE NOËL !

NADINE CRETIN, HISTORIENNE SPÉCIALISÉE EN ANTHROPOLOGIE RELIGIEUSE, MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ D'ETHNOLOGIE FRANÇAISE

Décembre... Les nuits progressent, le froid s'installe et les arbres se dépouillent de leurs feuilles à l'approche du solstice d'hiver, dans l'hémisphère nord. Dans le VI^e arrondissement comme dans tout l'Occident, les inquiétudes qui s'ensuivent vont être conjurées par les traditions de Noël, la chaleur conjurées par les des rassemblements familiaux et l'enchantement retrouvé de l'enfance. Lumières, verdure, générosité rassurent. Ce temps hors du temps promet l'abondance pour la nouvelle année qui s'annonce. Noël est une fête à la dimension intemporelle.

ACTIVITÉS

CONFÉRENCES À VENIR



Jeudi 18 janvier à 18 h00 précises

CHARLES-MARIE DE FELETZ (1767-1850) : UN MEMBRE DE L'UNIVERSITÉ SOUS L'EMPIRE ET LA RESTAURATION

CHANTAL PROCUREUR, DOCTEUR EH HISTOIRE MODERNE ET CONTEMPORAINE, AGRÉGÉE D'HISTOIRE

Charles-Marie de Feletz, originaire du Limousin, vécut une grande partie de sa vie à Paris : tout d'abord, rue des Petits Augustins puis au Palais de l'Institut. Ses différentes fonctions se déroulèrent dans la capitale : critique littéraire réputé du Journal des Débats, conservateur consciencieux de la Bibliothèque Mazarine, membre de l'Université impériale puis royale entre 1812 et 1830. Ami de Fontanes, Grand Maître de l'Université, il appartient à la commission des livres classiques sous l'Empire et devint inspecteur de l'Académie de Paris sous la Restauration. La conférence se propose, à partir de cet homme de lettres, d'appréhender certains aspects de l'instruction publique avant les lois Guizot..



Jeudi 29 février à 18 h00 précises

LA FONTAINE MÉDICIS, HISTOIRE ET RESTAURATION

DAMIEN DÉCHELETTE, ARCHITECTE EN CHEF HONORAIRE DU PALAIS DU LUXEMBOURG

Photographie Damien Dechelette

La « Grotte du Luxembourg », construite vers 1630, est une commande de la reine Marie de Médicis confiée à l'ingénieur florentin Thomas Francine pour retrouver dans le jardin de son palais l'atmosphère des nymphées et fontaines des jardins italiens de son enfance. Elle s'inscrit dans les travaux d'achèvement du palais réalisés sous la conduite de l'architecte Jacques Lemercier.

Elle devient « Fontaine Médicis » lors de sa restauration après la Révolution par Jean-François Chalgrin puis est déplacée en 1862 par Alphonse de Gisors pour permettre le percement de la rue Médicis. Son bassin est agrandi et un ensemble sculptures est commandé à Auguste Ottin.

Elle a été restaurée en 2020 et 2021 par le Sénat.



Jeudi 14 mars à 18 h00 précises

LE BAL DES QUAT'Z'ARTS, L'ART EN FÊTE À L'ÉCOLE DES BEAUX-ARTS

ISABELLE CONTE, DOCTEUR EN HISTOIRE DE L'ART

Participants au bal des Quat'Z'Arts déguisés en Carthaginois, 1921. © Association 4'Z'Arts

Les élèves de l'École des beaux-arts organisèrent de 1892 à 1966 un bal qui fut célèbre dans le monde entier. Si la géographie du bal des Quat'Z'Arts reflète l'histoire de la nuit parisienne du Moulin Rouge à Montparnasse en passant par les Champs-Élysées, l'épicentre de cette fête restait leur école, point de départ et d'arrivée des hordes costumées qui déferlaient dans la ville.

Cette tradition d'artistes et d'architectes a sa place dans la riche histoire du VI^e arrondissement.



Vous pouvez revoir nos conférences en « replay », elles sont en ligne sur la chaîne Youtube de la mairie du 6^{ème}, et accessibles via notre site. La mise à jour des disponibilités y est régulièrement faite.

Il suffit simplement de se rendre sur notre site <https://www.sh6e.com/> à la page *Conférences*, et de cliquer sur ce bandeau **PROGRAMME ET « REPLAYS »**, ou directement à la page suivante : <https://www.sh6e.com/conference-programme-replays>



Dernière conférence en ligne : du 16 novembre 2023 :

GASTON MONNERVILLE (1897-1991), UN HOMME POLITIQUE D'EXCEPTION

PAR PHILIPPE MARTIAL, DIRECTEUR HONORAIRE
DE LA BIBLIOTHÈQUE ET DES ARCHIVES DU SÉNAT



LE MARCHÉ OUBLIÉ DE « LA VALLÉE »

Notre *Bulletin* contient de nombreux articles savants, plus que centenaires mais bien oubliés. Nous vous proposons à l'occasion de les reprendre en les mettant à jour et en les illustrant pour leur donner une seconde vie. Tel est le cas de celui-ci.

À l'emplacement des immeubles portant les derniers numéros du quai des Grands-Augustins, se perpétue le souvenir du couvent des Grands-Augustins, détruit après la Révolution. L'histoire de l'éphémère marché à la volaille nommé marché de la Vallée, qui occupa cet endroit au XIX^{ème} siècle nous est par contre moins connue. Cet article reprend directement de la publication de Numa Raflin, tirée du *Bulletin* de la Société historique du VI^e, Année 1908 T. I, en le complétant en particulier d'illustrations.

L'histoire du marché de la Vallée commença le 26 novembre 1678, lorsque le Conseil d'État royal rendit un arrêt par lequel ordre était donné au sieur de La Reynie, lieutenant général de la police à Paris, de se transporter en compagnie des procureurs généraux siégeant au Châtelet et d'une douzaine des notables bourgeois de Paris, au quai des Augustins, où, en leur présence, serait levé par l'architecte du roi un plan pour l'établissement de la halle à la volaille. Cette commission reconnut que le quai des Augustins (1) était beaucoup plus commode pour y tenir un marché que la halle nouvelle (place Dauphine), et même que l'ancienne Vallée de Misère (quai de la Mégisserie) (2), que le vent du nord qui y soufflait était des plus avantageux pour écarter les miasmes et pour conserver la volaille, qu'en outre le marché pouvait s'y déployer plus à l'aise (3).

En conséquence, le 3 juin 1679, le Conseil arrêta que le marché à la volaille se tiendrait désormais sur le quai des Augustins. En 1748, le marché du pain s'y tenait aussi en même temps, « quatre-vingt-douze boulangers y étalaient leurs pains les mercredis et samedis de chaque semaine ». (4). Bien qu'il y eût trente-sept ans (1642), que le marché eût abandonné l'emplacement dont il avait pris la dénomination, on continua de l'appeler marché de la Vallée de Misère, ce qui jurait sensiblement avec sa nouvelle situation, car, à cette époque, le quartier des Augustins était, avec ses nombreux et grands hôtels (d'Étampes, d'Hercule, de Savoie et de Conti, etc.), un des plus aristocratiques de Paris. On l'aurait aussi surnommé le *Marché de la Vallée*, parce qu'il était situé dans la partie basse de la berge du fleuve, à l'endroit où existait jadis la « saulsaye » dont parlent du Breul et Félibien, et au point où Philippe le Bel avait jugé nécessaire la construction d'un mur de quai (5)(6).



Représentation de l'ancien marché au pain et à la volaille. Gravure fin XIX^{ème}. Parismuséescollections

Ce marché, installé en plein air, rendait la circulation difficile; ses baraques obstruaient le dégagement du Pont-Neuf. Il était incommode pour les marchands et d'un voisinage désagréable pour les habitants du quartier (7).

« Mais, écrit M. Léon Michel (8), Napoléon, qui avait habité quai de Conti, avait dû être frappé de l'inconfort et de l'aspect repoussant de ce marché. Ces souvenirs ne furent peut-être pas étrangers à la décision qu'il prit en 1807 de faire construire un marché pour la vente en gros et en détail de la volaille et du gibier. »

Il faut plutôt penser que la construction du nouveau marché faisait simplement partie du plan d'ensemble adopté par Napoléon pour améliorer les conditions d'approvisionnement de Paris (9). Le 25 septembre 1807, un décret impérial ordonna la construction, sur l'emplacement de l'église et d'une partie du cloître du couvent des Grands-Augustins (10), d'un marché pour la vente en gros et en détail de la volaille et du gibier. L'architecte Happe (11), dont les plans avaient été approuvés par le ministre de l'Intérieur, Champagny, duc de Gadore, fut chargé de l'exécution des travaux, qui furent mis en adjudication pendant le second semestre de 1809 (12).

La même année, le 17 septembre, à midi, le comte Frochot, Préfet de la Seine, procédait à la pose de la première pierre du futur marché. Une boîte de plomb, renfermant plusieurs pièces de monnaies, fut placée et scellée sous la pierre, avec les cérémonies usitées (13).

Le Moniteur fait, à diverses reprises, connaître l'état des travaux. Le 29 novembre 1809, il annonce que « les arcades du côté septentrional (c'est-à-dire du quai), sont déjà presque toutes cintrées. On aperçoit que ce marché sera aussi élégant que commode, et qu'au lieu d'encombrer, comme par le passé, un des quais les plus passagers (sic), il lui offrira une perspective agréable ». Le 20 avril 1810, on mit en adjudication la démolition prochaine de l'hôtellerie du Cheval-Blanc, sise rue des Grands-Augustins, dont le terrain devait être pris pour les constructions du marché (14).

« On travaille avec rapidité au nouveau marché, lit-on dans le Moniteur du 6 mai 1810, la seconde file d'arcades vient d'être produite comme par enchantement. Tout l'édifice sera en pierres de taille ; il formera un carré parfait, fermé de boutiques sous des arcades, coupé au centre alternativement par des portiques croisés offrant doubles étales et par des avenues pour la circulation du public. » L'ouverture du marché devait être impatientement attendue, car le même Moniteur, du 7 octobre 1810, relève que « l'un de nos journaux a commis une erreur en annonçant que le nouveau marché à la volaille est terminé ; il n'y a de fini que la galerie de façade et celle en retour sur la rue des Grands-Augustins. L'une des galeries est fort avancée et l'on creuse les fondations des autres ».

Avant d'être achevé, le nouveau marché soulevait déjà l'enthousiasme de certains publicistes, et particulièrement d'un sieur Boulland, architecte, ancien historiographe, qui, dans le Journal de Paris, du 31 octobre 1810, écrivait :

Parmi les travaux d'utilité publique qui ont lieu actuellement à Paris, celui qui fixe l'attention des curieux, comme des gastronomes, est la nouvelle halle à la volaille, qui s'élève d'après les plans de M. Happe, et dont la construction est dirigée par l'architecte avec autant d'intelligence que de célérité. Situé favorablement vers le nord, sur les bords de la Seine, dans un des plus beaux aspects de la capitale, attenant à un vaste quai, propre à la circulation des voitures d'approvisionnement, cet édifice pourrait figurer comme bourse dans une ville maritime.

Après une description du bâtiment, l'auteur poursuit :

La halle à la volaille couverte en entier, et n'étant point entravée par des piliers en bois, tels que ceux de l'immense bazar du Temple et de l'élégant marché des Jacobins, où ils sont nécessaires, offre dans les grandes solennités de l'Empire, la ressource d'un vaste local, où sans déplacement le peuple pourrait, à l'abri des injures du temps, participer à la fête générale.

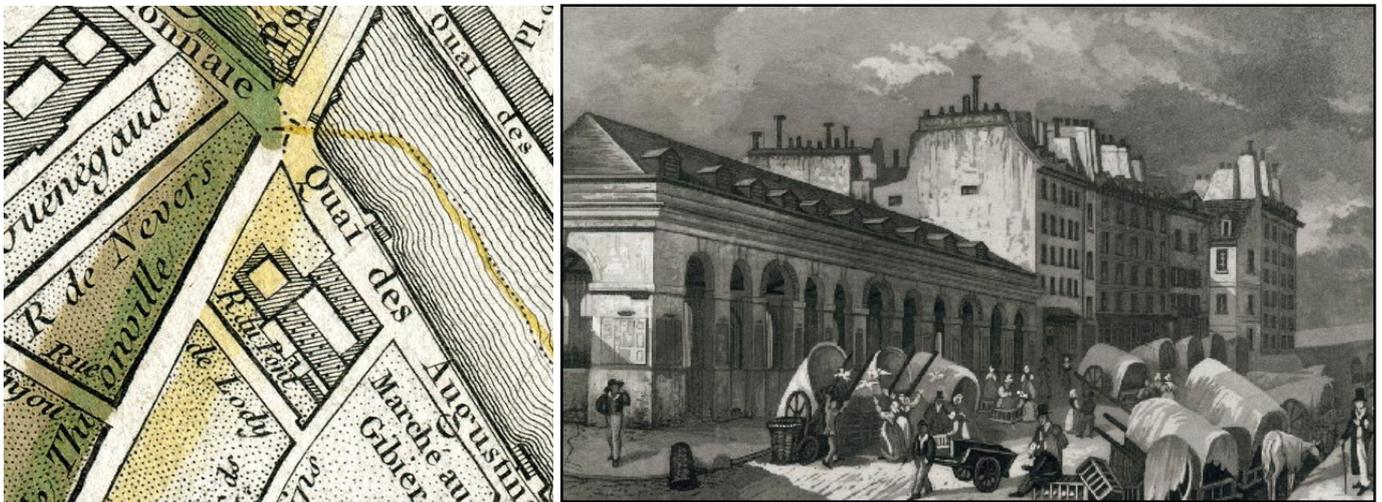
Et plus loin :

Enfin, dans cet édifice terminé sans parcimonie, ne conviendrait-il pas, en faisant l'inauguration de ce quartier général des volatiles et du gibier de tant de départements, d'y placer dans l'intérieur cette inscription :

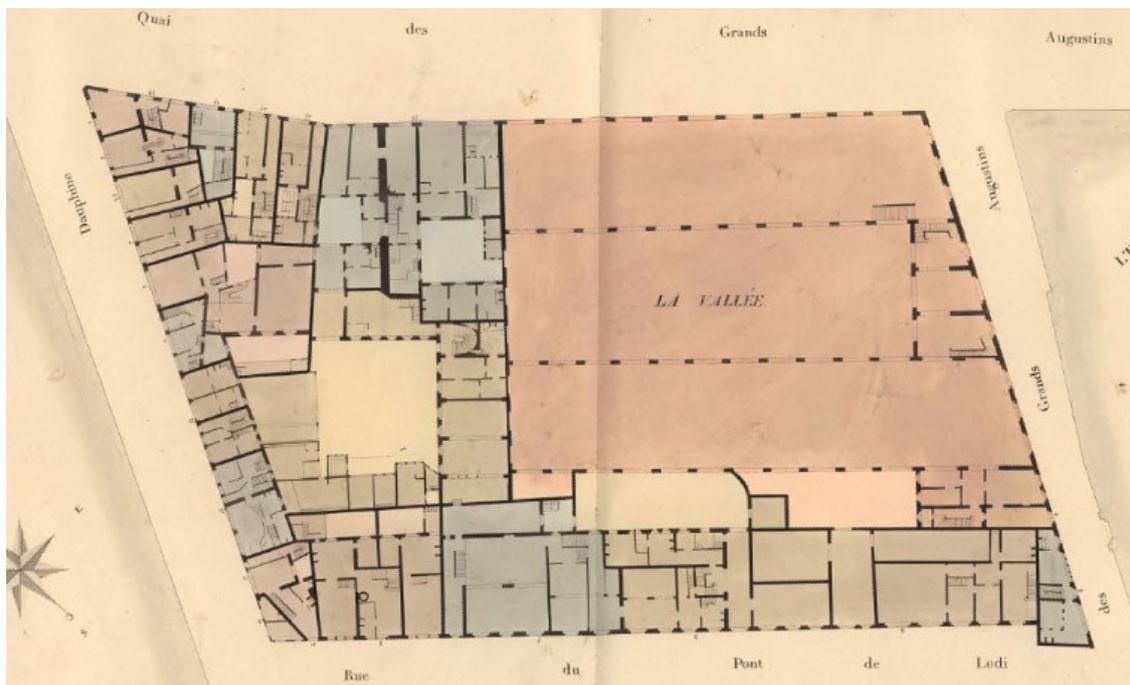
HUJUS ÆDIFICII
NAPOLEONI IMPERATORIS ET REGIS
MUNIFICENTIAM
LAPIDES CLAMABUNT.

En septembre 1811, « on pose les grilles qui servent de clôture à cet édifice, d'une belle construction et d'une grande utilité, et qui, sous peu de jours sera en état de recevoir les marchands » (15).

En 1812, les travaux, tels qu'ils avaient été primitivement conçus, furent terminés. Le bâtiment se composait de trois nefs ou galeries parallèles : celle du nord, sur le quai, destinée à la vente au détail, deux autres, dont l'une, en bordure des maisons de la rue du Pont-de-Lodi, destinée à la vente en gros, ainsi que la troisième placée au centre de l'édifice. « Il existait, en outre, des bâtiments contigus donnant sur la rue des Grands-Augustins et qui contenaient des bureaux, une caisse et un logement pour le commissaire et l'inspecteur général des halles et des marchés (16). »



Le marché de la Vallée. Plan de Frochot, 1812. Collection Sh6. Gravure de Testard et Berthoud, Coll. Sh6



Plan du marché de la Vallée, tiré de l'Atlas Vasserot, (1810-1836). Site des Archives de Paris. Trois galeries sont visibles.

Mais, afin de donner aux deux nefs de la vente en gros la même longueur qu'à celle du marché au détail, on résolut de les prolonger vers l'ouest. L'administration municipale fit l'acquisition d'une partie de l'ancienne salle du chapitre du couvent, et l'on résolut même d'abattre les maisons situées entre le marché et la rue du Pont-de-Lodi pour former au midi une place qui, flanquée de deux pavillons se terminant sur cette rue, serait fermée d'une grille de fer (17). Les travaux d'agrandissement commencés par Happe en 1813 furent terminés par l'architecte Lahure (18) en 1814. Mais ils n'eurent pas l'ampleur tout d'abord projetée.

Cependant, un débouché sur la rue du Pont-de-Lodi devait présenter un grand avantage. La ville acheta donc les propriétés qui séparaient le marché de la rue, et les abattit, sauf un quartier de maison que l'on conserva pour y mettre des écoles gratuites (19). On éleva sur ce terrain, d'après les projets de M. Lahure, quarante resserres et un abattoir à l'usage des marchands en détail. Au milieu de ces constructions, on ménagea deux passages pour les voitures desservant le marché (20). »

En 1821, Dulaure, dans son Histoire civile, physique et morale de Paris, a donné de ces bâtiments la description suivante :

Cette halle se compose de trois galeries, divisées par des rangs de piliers, liés entre eux par des grilles de fer. La galerie du centre sert aux voitures et aux marchés en gros; la première galerie, destinée à la vente en détail, offre de petites boutiques élégamment construites et placées à égale distance. La longueur de cet édifice est de 62 mètres et sa largeur de 46 mètres.

La façade de cette halle, du côté du quai, présente onze arcades, et sa façade sur la rue des Grands-Augustins en a douze (21). L'architecture est dans le style convenable à la destination de l'édifice ; elle fait l'ornement du quai.

Vers le milieu de l'année 1835, des travaux d'assainissement intérieur furent terminés. Les anciennes boutiques de bois furent reconstruites en fonte et recouvertes d'une peinture à nuances bronzées, et le sol fut entièrement dallé.

Des bornes fontaines placées aux extrémités des galeries servirent « à entretenir la fraîcheur et la propreté dans cette vaste enceinte, qui deviendra ainsi un des plus beaux marchés de Paris (22). Le marché se tenait les lundis et vendredis jusqu'à midi, et les mercredis et samedis jusqu'à 2 heures pour la vente en gros, tous les jours, pour le détail. Le droit perçu sur la vente au profit de la ville était du dixième de la valeur, et un dixième de ce droit était abandonné aux facteurs. En 1836, la perception produisit à la ville une somme de 754.854 fr.82. Il était payé, en outre, pour les boutiques de la première galerie, où se faisait la vente au détail, un droit de location perçu au bénéfice des hospices ; ce droit, pour cette même année 1836, s'éleva à 132.576 fr.50 (23).



La Vallée. — Vue intérieure.
Les boutiques de la première galerie. Gravure Coll. Sh6.

Le 25 août 1837, l'architecte Lahure dressa un plan qui apportait diverses modifications à l'installation du marché. Il construisit en particulier quarante-cinq resserres d'une superficie totale de 397^m,69 et d'un produit quotidien de 1.988 francs (24). Ces resserres ou petits pavillons étaient destinées à enfermer la volaille vivante; elles se trouvaient dans la troisième galerie, c'est-à-dire du côté de la rue du Pont-de-Lodi, où se faisait précédemment la vente des agneaux (25).

Jusqu'alors l'eau, malgré les fontaines placées dans l'édifice, n'était pas suffisamment abondante. Aussi lit-on qu' « avant peu, l'administration municipale doit faire établir un grand réservoir en tôle d'où s'échapperont des conduits destinés à amener dans toutes les parties de l'édifice l'eau nécessaire à sa salubrité (26) ».



Les deux premières galeries et l'horloge du marché de la Vallée. Gravure Coll. Sh6 (détail)



Le marché de « la Vallée ». Gravure Copyright Sh6. Cette intéressante lithographie à la plume nous a été aimablement communiquée par M. Gosselin, marchand d'Estampes. Sur l'affiche collée à gauche de la porte d'entrée du marché, on peut lire : T. Fabre, Estampes, 41, quai des Grands-Augustins. Cette lithographie lui servait, en effet, d'adresse.

Mais l'administration jugea sans doute qu'une horloge avait plus d'utilité qu'un réservoir, car, quatre ans après, le Moniteur du 28 septembre 1841, disait : « Chaque jour, le nombre des horloges publiques se multiplie dans la capitale ; le temps n'est pas loin où tous les grands édifices en seront pourvus. Au-dessus de l'entrée principale du marché de la Vallée, on élève en ce moment un petit arc de triomphe tout en pierres de taille, pour recevoir une horloge, comme celle que l'on vient de poser sur le faite de la halle aux draps. » Enfin, le 27 décembre 1851, le

même journal annonce que : « On établit en ce moment au marché à la volaille, dans la partie la plus rapprochée de la rue du Pont-de-Lodi, un grand réservoir, dont la cuve, construite en fer, a plus de 5 mètres d'élévation, et qui a été hissée au moyen d'un puissant appareil, au-dessus du mur qui fait face à la rue de Lodi. L'établissement de ce réservoir était depuis longtemps jugé nécessaire dans ce marché où la vente du gibier et de la volaille se fait sur une grande échelle, et dans lequel se trouve un abattoir qui y a été annexé, il y a quelques années. »



Les deux arcades du marché avoisinant le restaurant Lapérouse. Carte postale. Coll. Christian Chevalier.

Du coup, l'installation du marché devait être définitivement terminée.



Le marché de la Vallée, vu des tours de Notre-Dame. Photo Jouvin. Parismuséecollections.

Mais quelques années plus tard,

(À suivre ...)

- (1) « Situé dans l'ancienne vallée de Laas, vaste territoire jadis planté de vignes, qui s'étendait de la rue Dauphine à la place Saint-Michel. » (Lamouroux, *Rapport au conseil municipal de Paris, sur les recettes des halles et marchés au budget de 1882.*)
- (2) Le marché avait été tout d'abord à la Vallée de Misère (quai de la Mégisserie), puis, à partir de 1642, place Dauphine.
- (3) D'après Berty et Tisserand : « Au marché qui se tenait depuis plusieurs siècles sur ce quai, fut réuni, en 1679, celui de la rue Mauconseil. À cette époque, la dame Le Prévost de Courtalvert et le marquis de Sourches et de Guitry, exploitaient dans la rue Mauconseil, un mauvais hangar étroit et bas, servant de halle et répandant dans tout le quartier une odeur malsaine. Sur la plainte des habitants voisins, il fut décidé que la volaille se vendrait sur le quai des Augustins, où il existait déjà un marché de ce genre, et point ailleurs « sous peine du fouet. » (*Histoire générale de Paris, Topographie historique du Vieux Paris; Région occidentale de l'Université* ; 1887)
- (4) (Cf. Jaillot : *Recherches critiques, historiques et topographiques sur la ville de Paris...*, 1775 ; v, 23. — Thiéry : *Guide des amateurs et des étrangers voyageurs à Paris...* ; 1787 ; II, 464). — D'après Savary (*Dictionnaire de commerce*),
- (5) (A. Berty et L. M. Tisserand; *op. cit.*).
- (6) D'après Léon Michel : *Le Marché de la Vallée (Moniteur*, 23 janvier 1856).
- (7) « A son plus haut degré d'approvisionnement le marché occupait sur le quai une étendue de 274^m71 de long et de 10^m42 en largeur, soit 2.862^m48, dont il faut déduire 363 mètres, lesquels appartiennent à la voye publique ; reste 2.499^m48, dans cette superficie, 2103^m48 sont affectés à la vente en gros et 396 à la vente au détail, qui se fait à couvert sous des échoppes. » (Bibliothèque de la ville de Paris : *Rapports d'établissement du marché à la volaille sur l'emplacement de l'église des Augustins* ; mss, Papiers Molinos; dossier, v-8).
- (8) *Op. cit.*
- (9) Les marchés des Jacobins, des Blancs-Manteaux, Saint-Germain, des Carmes, de l'Abbaye-Saint-Martin, la halle aux vins, le grenier de réserve et les cinq abattoirs, furent construits de 1809 à 1818.
- (10) Le propriétaire du terrain de l'église des Augustins était un sieur Guyot. (Cf. Papiers Molinos, *op. cit.*)
- (11) Cet architecte a construit, en 1794, avec Sobre, la Maison Batave, rue Saint-Denis, et, en 1810, l'abattoir Popincourt (Adolphe Lance, *Dictionnaire des architectes* ; 2 vol. in-8°, Paris, 1872).
- (12) Dans les rapports qu'il adressait (20 mai 1806, 30 mars et 10 juillet 1807) au comte Dubois, préfet de police, l'architecte Happe « apprécie la dépense des achats de terrains, des bâtisses et des constructions à 612.181 fr. 50 ». Le projet de l'architecte de la ville s'élevait à 615.182 fr.05, soit 3.000 fr.55 de plus. (Cf. Papiers Molinos, *op. cit.*) Maxime Du Camp (*Paris : ses fonctions, ses organes et sa vie*) attribue faussement la construction du marché de la Vallée à Lenoir.
- (13) Cf. *Moniteur*, 22 juin et 19 septembre 1809.
- (14) Cf. *Moniteur*, 18 avril 1810, et Papiers Molinos, *op. cit.*
- (15) *Moniteur* du 23 septembre 1811.
- (16) Dulaure, *Histoire civile, physique et morale de Paris*, t. VII, p. 170 ; 1837.
- (17) Cf. *Moniteur*, 27 juillet 1812.
- (18) Pour tous renseignements sur cet architecte, on trouve dans Quérard (*France littéraire*) : Lahure, architecte à Paris, auteur de *Moyens pour accourcir les opérations de la perspective* ; Paris, 1790, in-4°
- (19) Il y en a toujours eu depuis.
- (20) Léon Michel, *op. cit.*
- (21) B. de Roquefort : *Dictionnaire historique et descriptif des monuments religieux, civils et militaires de la ville de Paris*, 1826, in-8, p. 241.
- (22) Cf. *Moniteur*, 26 février 1835 ; Dulaure, *op. cit.*, 1837, note de Belin; VII, 170.
- (23) Cf. *Le Magasin pittoresque*, octobre 1837; Conseil municipal de Paris, Alfred Lamouroux : *Rapport présenté sur les recettes des Halles et marchés, au budget de 1882.*
- (24) Archives départementales, note ms., dossier : *Halles, pavillon n° 4 ; n° 2 bis.* (3) Cf. *Magasin pittoresque*, *op. cit.*
- (25) Cf. *Magasin pittoresque*, *op. cit.*
- (26) Cf. *Magasin pittoresque*, *op. cit.*